LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR MCDONELL
Secrétaire " .....P. A. J. VOYER
Rédacteur de ville.....FLAVIEN MOFFET

BUREAUX . 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Lundi 19 Mai 1890

ECHOS DU JOUR

Le *N. Y. World* vient d'atteindre une circulation quotidienne de 340,000.

Dans son livre *Greater Britain*, Sir Chs Dilke complimente le Canada sur sa moralité.

Il paraît que M. Meredith vient d'attrapper un surnom qui vole de husting en husting "Billy Bothsides."

Coïncidence : le nombre de bills passés durant la dernière session fédérale est exactement le même qu'à l'avant dernière.

La reine d'Angleterre a chargé lord Lytton de présenter ses remerciements au président de la république pour l'accueil qu'elle a reçu en France.

Liverpool a reçu avis d'agrandir l'entrée de ses docks trop étroits pour permettre l'entrée des gigantesques nouveaux vapeurs transatlantiques. Si on refuse, Manchester sera choisi.

Sur les 3480 prisonniers logés dans les prisons de New York, 3112 ont reçu quelque instruction. Il y en a même 200 qui ont obtenu des dégrés universitaires ou des palmes de collège.

En réponse au Bureau des Statistiques d'Ontario, 971 cultivateurs interrogés sur la perspective de la saison agricole ont répondu qu'elle s'annonçait fort bien et promettait beaucoup.

Si nous en croyons le *N. Y. World* ce n'est qu'en *droguant* Blaine au passage du tunnel du mont St Gothard qu'on a pu obtenir qu'il ne pose pas sa candidature pour la présidence des Etats-Unis.

L'Angleterre pour faire respecter les droits des pêcheurs français à Terreneuve y envoie trois vaisseaux de guerre Voilà qui ne plaira pas beaucoup à ceux qui se préparent ici à violer d'autres traités, lesquels protègent les Canadiens français

Ne voulant pas parler français à la prochaine entrevue des trois empereurs, Guillaume d'Allemagne a fait dire au Czar d'avoir à parler allemand. Celui ci a répondu que si la conversation ne se fait pas en français elle devra se faire en langue russe.

DU TRIBUNIEN :

LA PAIX reproduit un excellent article du CANADA dénonçant la guerre de sectaire inaugurée par M. Meredith dans Ontario. Nous nous joignons à nos confrères pour réprouver la campagne fanatique qui est faite contre nos compatriotes du Haut-Canada et du Manitoba.

Les sectaires, les fanatiques, les persécuteurs devraient être honnis partout et par tous ; qu'ils soient Meredith, chef conservateur d'Ontario ou Greenway, ministre libéral du Manitoba.

DE LA PATRIE ;

Il est rumeur que les $10,000 que M Whelan a remis à M. Ernest Pacaud ont été donnés à un journaliste conservateur bien connu, pour calmer les scrupules de conscience de quelques députés de l'opposition qui s'opposaient au rapport de l'arbitre. Nous attendons avec impatience le témoignage que M. Pacaud donnera lundi devant les tribunaux et, comme nous l'avons dit déjà, nous espérons que la lumière la plus complète sera faite sur cette affaire. En attendant, nos lecteurs de suspendre jugement, car nous croyons que tout s'éclaircira à l'honneur du parti libéral.

LES ECOLES DU MANITOBA

Une dépêche de Winnipeg nous annonce que les catholiques du Manitoba vont contester devant les cours la validité de l'Acte des écoles. Cet acte, fruit du fanatisme et de l'ignorance, œuvre du notoire Martin, est une violation directe de la constitution de cette province. C'est encore là un exemple du danger que l'on court en confiant le pouvoir aux mains des démagogues. Martin est un homme sans mérite aucun, mais qui exploite les passions et les préjugés au préjudice de la liberté et de la sagesse. De tels hommes sont les pires ennemis de leur pays et leur passage au pouvoir, tout éphémère qu'il puisse être, laisse des marques incalculables de malaise et des dissentions qui ne s'effacent qu'avec le temps et au prix d'énormes sacrifices. Nous apprenions dernièrement par la voie des journaux que les amis de l'hon. M. Mercier devaient commencer une agitation dans la province de Québec afin d'obtenir le désaveu immédiat par le Gouverneur-Général de l'acte Martin.

Nous croyons plus sage la ligne de conduite adoptée par les catholiques du Manitoba en contestant sa validité devant les cours de justice.

Connaissant l'esprit révolutionnaire du gouvernement Greenway, nous sommes assuré qu'il ne se serait pas soumis au désaveu du pouvoir fédéral et en aurait immédiatement appelé au peuple.

Cet appel aurait pu avoir pour nos coreligionnaires les résultats les plus désastreux. Nous préférons donc une décision venant du tribunal, au point de vue de l'ordre et des conséquences. Nous espérons, en même temps, que l'agitation de Québec ne sera pas poussée plus loin, du moins tant que cette cause sera en litige. Le moyen le plus pratique de protéger les catholiques du Manitoba serait plutôt de leur aider à payer les dépenses de ce procès.

Pour le moment l'agitation n'est pas nécessaire ; ne faisons rien d'inutile et d'imprudemment hâtif.

La lettre du contrat

Parlant des garanties scolaires qui nous ont été accordées en 1863, l'*Evening Journal* dit :

" Soutenir qu'une fois qu'un contrat a été consenti il faut l'observer honorablement même s'il devient désavantageux et qu'il y ait possibilité de le déchirer, soutenir cela c'est user d'un argument dont nous admettons toute la force. Ce n'est pas l'habitude de la race anglaise de manquer d'honneur ou de générosité. Aucune ne refuse autant qu'elle de se servir de la force brutale et aucune n'hésite plus qu'elle quand elle prévoit qu'on pourra l'accuser d'injustice. Si donc des Anglais demandent aujourd'hui la répudiation d'un contrat passé depuis longtemps avec des concitoyens de race et de croyance différentes, un contrat qu'ils n'ont signé que *parcequ'ils ne savaient pas devenir aussi forts qu'ils le sont actuellement*, on admettra que leur cause a des proportions qui méritent qu'on en fasse cas."

Voilà un cri du cœur, un aveu imprudent, regretté sans doute aujourd'hui. C'est bien cela, en toutes lettres : Ils ont signé le contrat quand ils étaient faibles et bésoigneux, alors que les plus enthousiastes ne prévoyaient point l'accroissement de leur race par voie naturelle et surtout grâce à cette immigration savamment organisée contre nous. S'ils étaient encore faibles et impuissants ils feraient dos de chien épeuré ; le contrat leur apparaîtrait équitable, inoffensif.

L'aveu du confrère peut dispenser les Canadiens français d'entreprendre une défense bien inutile puisque nous avons affaire à des gens qui disent ouvertement, en plein journal que leur conduite est celle que l'on tient quand on est devenu les plus forts et qu'on attendait que cela pour attaquer et briser.

Notre confrère sachant bien ce qu'il y a d'odieux dans cette confession la fait précéder d'une dissertation sur la loyauté, l'honorabilité et le *fair dealing* de la race anglaise. Cette précaution oratoire jure terriblement à côté de cette échappée vraiment cynique : *If then English speaking men rise to repudiate a contract into which they entered of their own accord when less sure of their greater strenght than they are now.....*

Donc, les Equal Rightistes, conscients de la force de la race anglaise, veulent nous dépouiller de nos privilèges scolaires et pour ne pas effrayer les scrupuleux, les honnêtes Anglais ils disent que le contrat est devenu désavantageux pour eux. Quand ce serait le cas, la validité en serait elle moindre ? Vous n'étiez pas des mineurs quand vous l'avez consenti, et pourtant, en vertu de quel droit peut on se débarrasser de ses obligations parceque le marché devient désavantageux ?

Maintenant pour que le contrat soit devenu désavantageux pour les Anglais, il faut que les Canadiens français l'aient mal interprété, qu'ils aient exagéré les droits et les privilèges qu'il leur octroyait. Est-ce le cas ? L'*Evening Journal* n'entre pas dans les détails ; il crie qu'on l'a blessé, mais ne dit pas où et quand

Il parle au figuré, il nous montre deux hommes allant sur la route, unis par un contrat. A un moment donné l'un veut égorger l'autre. L'égorgeur, c'est le Français

Notre confrère parle évidemment pour la galerie Devant un jury composé d'hommes sérieux, il serait vite rappelé à l'ordre.

Nous n'avons jamais dépassé la somme de nos privilèges scolaires. Si nous l'avions voulu, l'administration anglo-protestante y aurait mis empêchement. Nos écoles sont sous la même surveillance de l'Etat que celles des Anglais. Elles en relèvent et en reçoivent les volontés. Le contrat scolaire est mis entre les mains du ministre de l'Education qui est d'office chargé de le faire respecter et observer par tous. En 1890, comme aux débuts, nous sommes dans les limites de nos prérogatives Nous n'avons ni usurpé ni transgressé. Nos doctrines sont les mêmes ; un pape est aujourd'hui à la tête de nos affaires spirituelles tout comme il y avait un autre pape quand le contrat a été passé ; nous apprenons encore le français, un peu mieux parceque nous nous développons davantage ; nous cultivons l'anglais sur une plus vaste échelle parceque les facilités de l'apprendre sont plus grandes et que, en gens pratiques, nous en connaissons l'impérieuse nécessité dans le milieu où nous vivons ; nous sommes en un mot les mêmes hommes, les mêmes bons et patriotiques citoyens ne demandant pas plus ni moins que leur dû. Ce n'est pas notre race qui s'est arrêtée sur la route pour mettre la race anglaise à mal. Ce n'est pas non plus la race anglaise qui veut porter la main sur nous : c'est un groupe de fanatiques qui vont puiser dans les loges la haine du catholique et du Français et qui depuis longtemps voulaient nous chercher noise.

Non, nous n'avons rien à nous reprocher. La lettre et l'esprit du contrat sont restés intacts de notre côté. Tous les ministres de l'Instruction Publique d'Ontario sont là pour le dire et le contrat scolaire passé en 1863 est le même aujourd'hui dans son texte et son application. On n'a fait que des modifications secondaires, pouvant amener un meilleur fonctionnement. Et dire que nous sommes devenus agresseurs, c'est attaquer la grande majorité anglo-protestante qui a maintenu au pouvoir depuis 19 ans un gouvernement qui a toujours protégé le libre fonctionnement du système scolaire garanti par le contrat.

Rappelons encore que l'*Evening Journal* ne trouve rien de mal dans le passé, que toutes ses craintes sont dans l'avenir. Pourquoi cette frayeur ? Est-ce que nous n'avons pas pour le rassurer les vingt-sept ans de bon fonctionnement du système des Ecoles Séparées ?

Toute la polémique de l'*Evening Journal* tient dans les deux vers connus :

La raison du plus fort est toujours la meilleure,
Nous l'allons prouver tout à l'heure.

DEPECHES DU SOIR

(*Service Special*)

ELLE ÉPOUSE UN PRINCE

PARIS, 19 mai—Mlle Ward, de Toronto, va devenir mardi la princesse de Chimay.

DÉMENTI

ST PETERSBOURG, 19 mai.—On dément la nouvelle d'un refroidissement entre la France et la Russie.

LA GLACE

NEW YORK, 17 mai—Le prix de la glace est aujourd'hui de $6,00 la tonne. Il en arrive chaque jour du Canada.

IL SE RETIRE

PARIS, 19 mai.—Boulanger dit qu'il se retire de la lutte et renonce à capter les suffrages, mais qu'il ne renonce pas à ses droits.

UN NUAGE

ST PETERSBOURG, 19 mai—Si la Turquie ne paie pas à la Russie la balance de l'indemnité de la dernière guerre, des moyens énergiques seront employés.

COURSE OCÉANIQUE

LIVERPOOL, 19 mai— Les steamers *City of Rome* et *Alaska* sont partis ensemble avec l'intention de mesurer leur force et leur rapidité. De nombreux paris sont engagés.

NAUFRAGE

KINGSTON, 19 mai—Samedi la barque *Jessie Breck* a chaviré et son équipage composé de huit personnes s'est noyé. Plusieurs personnes sur les quais ont vu le désastre mais n'ont pu porter secours.

VILLE CHANCEUSE

MOSCOU, 19 mai.—Tomsk capitale de la Russie Occidentale a été visitée à la même heure par un cyclone et une conflagration qui n'ont rien ménagé. Il y a eu des centaines de pertes de vie.

L'ACTE DES ÉCOLES

WINNIPEG, 19 Mai.—Le bureau des écoles séparées de Winnipeg a pris une action en cour samedi dernier, pour constater la validité de l'acte des écoles passé à la dernière session par le gouvernement Greenway.

TRES EMBARRASSÉ

PARIS, 19 mai—Les affaires du Crédit Foncier sont en très mauvais état et l'on craint une ruine totale et sans précédent. Ses principaux directeurs vont subir un procès très vigoureux Rien qu'à Nice ils ont perdu 10 millions.

VOLCAN EN ERUPEION

SAN FRANCISCO, 19 mai—Le Bogo-lova, un volcan, est en éruption. La flamme et la fumée s'élèvent à une hauteur considérable. Le ciel est obscurci par les cendres qui retombent sur la ville de Jlinlink à quarante-quatre milles à l'est. Le professeur croit que les cendres doivent s'élever à une hauteur d'au moins quatre milles au dessus de la mer. Les habitants sont terrifiés.

LE PROTESTANTISME ET LA VIE EN COMMUNAUTE

Londres, 19 mai—A la dernière assemblée de l'Eglise d'Angleterre il a été décidé de permettre la vie en communauté religieuse malgré une forte opposition. Les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté ne seront pas permis toutefois. Les femmes au-dessus de 30 ans ne pourront s'engager à rester à perpétuité dans les couvents qu'après un long noviciat. Elles pourront d'ailleurs en sortir pour raisons valables. Elles ne se deferont pas de leurs biens.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL 19 mai—A l'assemblee des délégués libéraux qui a eu lieu vendredi à St Constant, l'hon. M. Duhamel a été choisi comme candidat pour le comté de Laprairie.

—M. Mercier recevra demain à la chambre d'assemblée à Québec une délégation des électeurs du comté de Québec à laquelle il fera connaitre sa réponse au sujet de l'offre qui lui a été faite de se porter candidat dans ce comté.

—M. Leblanc n'a pas encore d'adversaire connu dans Laval.

—M. L. O. David a refusé de se présenter dans le quartier St Jacques. M. l'échevin Brunet a accepté la candidature.

—M. John Black a été élu président de l'association conservatrice du comté de St-Jean.

—M. J. F. D. Black, qui, depuis 1867 était trésorier de la municipalité de la métropole de Montréal, est mort vendredi soir.

—M. J. M. Loranger, frère du juge Loranger, est mort samedi matin, à sa résidence. Le défunt qui était un des conseillers de la Reine, était malade depuis assez longtemps.

—Le bedeau de l'église Saint Joseph a trouvé un enfant nouveau-né dans un des bancs de cette église. Comme on ne voulait pas sans doute que le bébé eut de misère, on avait eu le soin de déposer près de lui une bouteille de lait et un sac contenant des langes et divers autres articles.

—Il a été décidé qu'on ne commencerait pas les fouilles dans les décombres de l'asile de la Longue Pointe avant que les murs qui restent encore debout soient démolis. Ces ruines sont excessivement dangereuses pour la raison que des parties des murs se détachent continuellement.

—MM. Pagé et Coste, les ingénieurs nommés par le gouvernement pour examiner les plans préparés au sujet des améliorations du Havre, ont rencontré vendredi l'inspecteur de la ville et M. J. X. Perrault de la chambre de Commerce. Etaient présents aussi, MM. H. Bulmer, l'échev. Villeneuve et M. Kennedy l'ingénieur.

—Une convention conservatrice doit se tenir à Bedfort, comté de Missisquoi le 22 mai, à une heure p. m. dans le but de faire le choix du candidat conservateur. Cette convention sera suivie d'une assemblée publique à laquelle les honorables MM. Taillon et Baker, M. Owens et autres adresseront la parole.

—Une action en dommages de $5,000 a été instituée, en cour supérieure, par M. Henry Benton, contre la compagnie du Grand Tronc.

Ce dernier prétend que son épouse et son enfant ont été les victimes d'un accident de chemin de fer suite de la négligence grossière des employés la compagnie.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 19 mai—M. Gagnon a convoqué pour aujourd'hui à St Pascal, une grande assemblee de son comté pour expliquer les raisons qui l'ont forcé à se retirer de la vie publique.

—On dit que M. John Sharples sera candidat conservateur dans le comté de Québec, si M. Casgrain persiste à ne pas se présenter.

—M. Tarte a télégraphié à Montmagny qu'il ne pouvait accepter la candidature qui lui était offerte ; en conséquence M. A. Casault sera le candidat.

—M. Blanchet n'a pas d'opposition dans la Beauce jusqu'à présent.

—Le sacre de Mgr Blais coadjuteur de Mgr Langevin pour le diocèse de Rimouski a eu lieu hier ici à la Basilique à 9 hrs. Son Eminence le Cardinal Taschereau présidait à la cérémonie. Un grand nombre d'Evêques assistaient à cette belle cérémonie entre autres :

Mgr Langevin, Mgr Laflèche, Mgr Duhamel, Mgr Racine, Mgr Gravel, Mgr Lorrain, du vicariat apostolique de Pontiac, Mgr Fabre, Mgr Bégin, Mgr Clut, O. M. I., de la rivière McKenzie, M. l'abbé Cloutier, de St-Boniface, représentait sa Grandeur Mgr Taché.

Un grand nombre de prêtres de toutes les parties du pays étaient présents. Mgr Langevin a donné le sermon de circonstance. A quatre heures de l'après-midi, le nouvel Evêque a donné la confirmation à 200 enfants.

—Il va se former un comité d'organisation à Québec. Les membres seront M. D. C. Thompson, trésorier, F. Carbray, Charlebois, N. P. E. Giroux, et le Dr Dionne agissant comme secrétaire.

—MM. L. G. Desjardins et Chas. Langelier ont convenu de faire seuls la lutte dans le comté de Montmorency.

—Les nationaux du comté de Champlain n'ont pas encore de candidat. On croit cependant que M. le Dr Trudel se présentera de nouveau.

—M. T. C. Casgrain a déclaré de nouveau qu'il ne briguerait pas les suffrages dans le comté de Québec aux prochaines élections provinciales.

—L'hon. M. Gagnon, le nouveau shérif de Québec est allé dernièrement visiter la prison en compagnie du colonel J. B. Amyot, député shérif, de M. Bégin, son ancien secrétaire, qui sera nommé deuxième député shérif sous peu, de M. L. F. Pinault, de M. Louis Fréchette, Morin M. P. P., Mgr Marois chapelain de la prison était présent. Le nouveau shérif a paru très satisfait de l'état général de la prison du district.

Il a gracié tous les prisonniers qui étaient condamnés au cachot pour infraction aux règlements de la prison. Il leur a accordé une demie liberté en les renvoyant à leur cellule ordinaire.

Dubois a demandé lorsque les visiteurs sont allés le voir s'il pourrait parler au shérif privément et il a obtenu cette faveur de l'honorable M. Gagnon. On croit généralement qu'il a fait la demande d'une nourriture plus succulente encore que celle qu'on lui sert en attendant le jour terrible qui vient sûrement. Dubois est un homme qui aime à faire bonne chair.

Dorénavant le dimanche sera jour de régal à la prison. Avec la soupe les prisonniers auront de la viande.

—RAPPELEZ VOUS QUE FAULKNER & FILS, ONT TRANSPORTE LEUR MAGASIN AU COIN DES RUES RIDEAU ET SUSSEX, OU ILS ONT MAINTENANT UN ASSORTIMENT IMMENSE DE CHAPEAUX ET ARTICLES DE MESSIEURS.

LES DIFFICULTÉS A TERRENEUVE

Nous avons parlé, samedi, de la visite à Ottawa des trois délégués de Terreneuve qui vont dans les principales villes du Canada demander aux chambres de Commerce de les appuyer dans leurs réclamations auprès de l'Angleterre au sujet de *modus vivendi* intervenu entre les pêcheurs anglais et français sur les côtes de Terreneuve.

Il n'y a que fort peu de temps que ces messieurs de l'île de Terreneuve ont découvert tous ces inconvénients qui existent cependant depuis un siècle et trois quarts en vertu du traité d'Utrecht par lequel le roi de France céda à l'Angleterre ses droits sur cette île, sauf quelques réserves pour les pêcheurs. Tout à coup on se prend d'un beau zèle contre les *frenchmen*, et l'on voudrait s'en défaire sous n'importe quel prétexte.

Les traités sont les traités, dit le *Moniteur du Commerce* et nous espérons bien que le cabinet d'Ottawa n'interviendra pas dans une affaire qui ne le regarde aucunement.

Il y a une pointe d'effronterie assez notable dans cette démarche des délégués de Terreneuve vient demander au gouvernement canadien d'appuyer leurs réclamations et de leur aider à violer des traités solennels consacrés par près de deux siècles d'exercice.

A l'époque de la fondation de la confédération canadienne, Terreneuve est restée à part, elle a dédaigné l'alliance canadienne; qu'elle reste donc dans son isolement.

1890 - PRINTEMPS - 1890

THE BROADWAY

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses pratiques et le public en général pour l'encouragement qui lui a été donné dans le passé.

Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assortiment complet d'étoffes de printemps pour pardessus, habillements et pantalons. Cet assortiment est certainement le plus considérable qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite. Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans réplique assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

CE QUE L'ON VENT

Comptant ou a Credit

Tordeurs Eclipse, Horloges Pendantes Eclipse, Horloges à Corniche Eclipse Horloges de Salon Eclipse, Pendules Calendrier Eclipse, Pendules Régulateur Eclipse, Machines à Gaufrer Eclipse, Lampes Suspensives Eclipse, Matelas à Ressorts Eclipse, Machine à Laver Eclipse Miroirs, Gravures sur Acier, Peintures à l'Huile, Chromos, Lampes pour Table, Lampes pour passage, Rideaux de Dentelle, Portieres, Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie, Tapis de Tissu Coloré, Tapis Union Portieres, Tapis (Excelsior) de haut gout, Tapis de Tissu Coloré des Arts Carrés, Tapis de Feutre, Prelats Linoïlum, Prelats, Tapis de pieds de Smyrne, Matelas de Laine, Matelas de Crin, Matelas de Mélanges, Sets de Salon, Sets de Chambre, Table à diner, Chaises à diner, Sideboard ou Buffets, Chaises de Salle, Tables de Centre, Porte Vases, Sofas Lit, Réfrigérateurs, Porte Chapeaux, Couchettes, Lave Mains, Bureaux, Bibliothèques, &c.

Metropolitain Mfg, Co.,

557 Rue Sussex 557

N.B. Paiements à la semaine.

CHEAPSIDE

Grande vente a sacrifice

Nous défions la concurrence dans les prix.

Toutes les marchandisse sont marquées en chiffres distincts et vendues pour argent comptant seulement.

Notre stock est frais et bien acheté et supportera la comparaison avec tout autre magasin dans Ottawa.

La balance du Stock de Banqueroute de Verdon et Cie., de Québec arrivera aujourd'hui et sera vendue sans considération du prix coûtant

Chaque acheteur s'en retourne satisfait des bargains que nous lui offrons à notre grande vente de Banqueroute.

Venez et voyez par vous même que nous donnons de véritables bargains.

La foule encombre notre magasin, du matin jusqu'au soir.

Le magasin reste ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir et le samedi jusqu'à 11 heures.

Nous continuerons à fournir aux citoyens d'Ottawa toutes les dernières nouveautés dans les marchandises d'Etape et de fanndsie. Nous sommes en négociations pour avoir plusieurs granus Stock prochainement que nous vendrons à des prix incontais encore à Ottawa. Nous aurons beaucoup de Bargains

L. H. NOLIN & CIE.,

57 et 59 RUE SPARKS

TAPISSERIE

4 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 25o/o de plus, c. a. d. 5 centins.

5 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 20o/o de plus c. a. d. 6 centins.

Bordure 5 centins la verge

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs 100o/o de plus c. a. d. 10 centins.

Papiers dorés de 20 centins la pièce et plus

Autres qualités en proportion.

Nous coupons et portons à domicile dans les limites de la ville sons frais extra toutes les Tapisseries achetées chez nous.

Nous avons un assortiment au moins 10 fois plus fort que tout autre magasin.

Tapisseries et décorations intérieures combinées dans la cité d'Ottawa.

WM. HOWE.

Howe Block Rue Rideau

et 393 Rue Cumberland.

Deux ou trois Capsules Guyot prises au commencement du repas peuvent remplacer l'*eau de Goudron* contre les *affections de poitrine* et *calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre*. Chaque flacon contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur. Le traitement des *rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthmes*, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 19, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frere, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

—CHEZ—

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE - CHLOROSE
LE FER BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles, il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se Défier des Imitations et Contrefaçons.
Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge
DETAIL : TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

GUÉRISON CERTAINE
En 2 heures
SANS COLIQUES NI NAUSÉES
SANS AUCUNE PURGATION
ni avant ni après du
VER SOLITAIRE
par les CAPSULES L. KIRN
à l'extrait éthérisé de FOUGÈRE MALE PURE
M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature
Douze ans de succès dans les hôpitaux
Paris, ph^ie LEGENDRE, 145, rue de Rennes et dans toutes les Pharmacies.

LE VIN de QUINIUM LABARRAQUE

unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »

Dr CABARET.

« Le Vin de Quinium Labarraque *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne.* »

Prof^r BOUCHARDAT.

Dans la plupart des Pharmacies. — Fabr. L. Frere, 19, rue Jacob, Paris.

Le Sirop de Follet

supprime les douleurs ou l'insomnie occasionées par les Névralgies, la Goutte, les Migraines, l'Asthme, la Toux, la Fatigue du cerveau, l'Irritation nerveuse, les Préoccupations, la Chaleur du climat, etc. Le Sirop de Follet procure un sommeil profond analogue au sommeil normal ; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« C'est la meilleure forme d'administration du Chloral ; sa conservation est parfaite, et, ainsi conseillé, il n'irrite pas l'estomac. »

(Formulaire du Professeur BOUCHARDAT)

Le Sirop de Follet se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays, et se prepare dans a maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions Internationales de Sydney, Amsterdam, Paris, etc.

LE SIROP DE REGNAULD est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.

Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnauld suffisent pour calmer la *Toux d'irritation*, du *Rhume*, de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Bronchite*, de l'*Asthme*, etc., sans échauffement ni perte d'appétit.

Fabrication, Maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, et princip. Phies.

L'Huile de foie de morue de Berthé est la seule qui soit préparée par des procédés approuvés par l'*Académie de Médecine de Paris;* elle est deux fois plus riche en principes actifs que les huiles de foie de morue préparées différemment.

L'Huile brune est la seule qui doive être employée en médecine à l'exclusion des deux autres sortes. »

PROFESSEUR TROUSSEAU.

« Les enfants acceptent facilement l'Huile de Berthé et ne tardent pas à la demander, *parce qu'elle n'est pas répugnante.* » PROFESSEUR BOUCHARDAT.

L'Huile de Berthé est un reconstituant de premier ordre, de nature à fortifier les constitutions faibles et les poitrines délicates.

Par son usage soutenu l'embonpoint se développe ; c'est un moyen efficace pour faire disparaître la maigreur.

Elle mérite d'occuper une place importante dans le traitement des bronchites chroniques, des rhumes anciens et négligés, de la scrofule et des engorgements des glandes.

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA
N. A. Belcourt, John J. MacCraken
Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottaw

LUSSIER & ROUTHIER,
Avocats, Notaire, etc.
Bureau -- 569 Rue Sussex
(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)
Argent àprêter avec avantage spécial à l'emprunteur.
A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

O'GARA MACTAVISH & WYLD
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.
Bloc Hay, rue Spark . Ottawa, Ont
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MACTAVISH WM. WYL

DR. R. CHEVRIER,
276 Rue Dalhousie
Heures de Consultation 10 à 12 a. m., 2 à 5 p.m., et 7 à 8 p. m.,

Walker, McLean & Blanchet.
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires. etc. etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottaw
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H.Walker. D. L.McLean. C.A.Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC,
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVETTY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement en aucun temps.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,
ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL
22 Rue Metcalfe, Ottawa.

Décision judicaire concernant les journaux

Article 1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que de journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est reponsable du paiement.

Article 2. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste

Article 3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district ou le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

CHARRON

A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove," est le meilleur charbon mou Américain. Charbon Extra fin et doublement tamiser, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON
27, rue Sparks.

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON
T. G. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie
26 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché

Portes chassis, et jalousie, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

J. T. JULIEN
273 RUE ST PATRICE
VITRIER, PEINTRE
DECORATEUR,
TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.
Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.